

Declaration Commune

des Premiers Ministres de l'Etat d'Israel et de la Republique de Pologne

1. Au cours des trente dernières années, les relations entre nos pays et sociétés ont été fondées sur la confiance et la compréhension mutuelles. Israël et la Pologne sont des amis et des partenaires qui travaillent ensemble sur la scène internationale, et honorent ensemble la mémoire des victimes de l'Holocauste tout en veillant à ce que cette période fasse l'objet d'un enseignement de la plus haute qualité. Cette coopération s'effectue dans un esprit de respect mutuel de l'identité et de la sensibilité historique, y compris par rapport aux périodes les plus tragiques de notre histoire.

2. Après les discussions entre les Premiers Ministres Netanyahu et Morawiecki, Israël se réjouit de la décision prise par le gouvernement polonais d'établir un groupe officiel polonais dédié au dialogue avec ses partenaires israéliens sur les questions historiques concernant l'Holocauste. Il est incontestable que la Shoah a été un crime sans précédent, perpétré par l'Allemagne nazie contre la nation juive et tous les Polonais d'origine juive. La Pologne a toujours exprimé la plus haute compréhension pour l'importance de la Shoah en tant que chapitre le plus tragique de l'histoire nationale juive.

3. Nous croyons qu'il en va de notre responsabilité commune de faire en sorte que les recherches soient menées de façon libre, de promouvoir la compréhension et de préserver la mémoire et l'histoire de l'Holocauste. Nous avons toujours été d'accord pour affirmer que les termes « camps de concentration polonais/camps de la mort polonais » constituent une erreur flagrante et qu'ils atténuent la responsabilité des Allemands dans l'établissement de ces camps.

Le gouvernement polonais en exil pendant la guerre a tenté de stopper les agissements nazis en prenant des mesures visant à diffuser auprès des Alliés occidentaux les informations concernant le meurtre systématique dont étaient victimes les Juifs polonais.

Nous reconnaissons et condamnons chaque cas de cruauté individuelle contre les Juifs perpétré par des Polonais pendant la Seconde Guerre mondiale.

C'est avec fierté que nous honorons la mémoire des actes héroïques de nombreux Polonais, en particulier ceux des Justes parmi les Nations, qui ont risqué leurs vies afin de sauver des Juifs.

4. Nous rejetons les actions visant à attribuer à la Pologne ou à la nation polonaise entière la responsabilité pour les atrocités commises par les Nazis et leurs collaborateurs originaires de divers pays. Malheureusement, la triste réalité est que durant cette période, certaines personnes – quelles qu'aient été leurs origine, religion ou vision du monde – ont révélé leur face la plus sombre. Nous savons reconnaître la valeur du fait que les structures de l'État polonais clandestin contrôlées par le gouvernement polonais en exil ont mis en place un mécanisme d'assistance et de soutien méthodiques au peuple juif tandis que ses tribunaux condamnaient les Polonais ayant collaboré avec les autorités d'occupation allemande, y compris lorsque ceux-ci avaient dénoncé des Juifs.

5. Nous soutenons la liberté d'expression sur l'histoire et de la recherche historique concernant tous les aspects de l'Holocauste pour qu'elle puisse être menée sans la moindre appréhension liée à des obstacles légaux, que ce soit par les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les journalistes ou, de manière évidente, par les survivants et leurs familles. Personne ne pourra être soumis à des poursuites judiciaires au titre de son droit à exercer la liberté d'expression ainsi que la liberté scientifique relative à la Shoah. Cela, aucune loi ne peut le changer et ne le changera jamais.

6. Les deux gouvernements condamnent avec véhémence toutes les formes d'antisémitisme et expriment leur engagement à s'opposer à la moindre des manifestations de celui-ci. Les deux gouvernements expriment également leur rejet de l'antipolonisme et d'autres stéréotypes nationaux offensants. Les gouvernements de la Pologne et d'Israël lancent un appel à renouer un dialogue apaisé mené dans un esprit de respect mutuel dans la sphère publique.

Benjamin Netanyahu
Premier Ministre de l'État d'Israël

Mateusz Morawiecki
Premier Ministre de la République de Pologne